

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Commune de BAGNEUX

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements
(I1-I4-A5-T1-T3-PT1-PT3)

PLAN 2/3

échelle : 1/5000e
(1cm = 50 m)

source : DRIEAT IF/UD 92/SPAT/PUP
(octobre 2021)

I1 - SERVITUDES RELATIVES À LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION AUTOUR DES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ, D'HYDROCARBURES ET DE PRODUITS CHIMIQUES ET DE CERTAINES CANALISATIONS DE DISTRIBUTION DE GAZ

Zone SUP 1 autour des canalisations de transport de gaz naturel et assimilé

NB : Édition graphique issue d'un plan de détail informatisé : elle ne peut être reproduite, ni utilisée à quelque fin que ce soit, et notamment commerciale, sans autorisation préalable et écrite du [des] transporteur(s) concerné(s). La position de l'ouvrage représenté ne permet pas de s'affranchir des obligations réglementaires relatives aux travaux à proximité d'ouvrages enterrés, aériens ou subaquatiques. Pour tous travaux à proximité d'ouvrages enterrés, subaquatiques et aériens, il est obligatoire de consulter le gisement unique et d'effectuer auprès du ou [des] opérateur(s) de réseaux concerné(s), une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) conformément aux dispositions du code de l'environnement.

I4 - SERVITUDES RELATIVES AU TRANSPORT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Ligne électrique souterraine à 63 kV hors tension mais maintenue en exploitation

A5 - SERVITUDES RELATIVES AUX CANALISATIONS PUBLIQUES D'EAU OU D'ASSAINISSEMENT

Canalisation publique d'assainissement

T1 - SERVITUDES RELATIVES AUX VOIES FERRÉES

Axes des rails ferroviaires

Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer

T3 - SERVITUDES RELATIVES EN TRÉFONDS

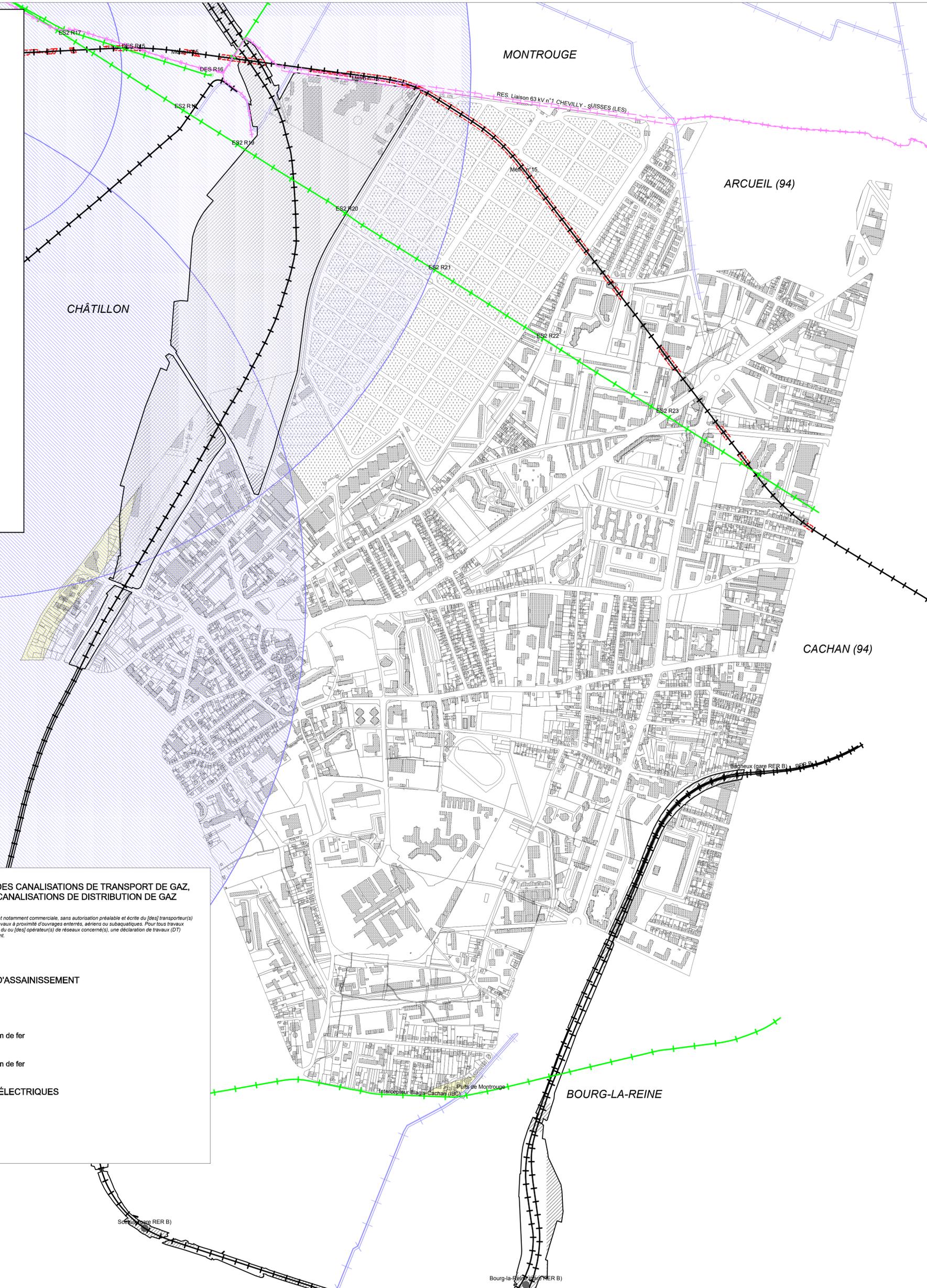
Zone ferroviaire en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer
(Ligne rouge 15 sud (tronçon Pont de Sèvres / Noisy-Champs) du métro souterrain)

PT1 - SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES DE RÉCEPTION RADIOÉLECTRIQUES CONTRE LES PERTURBATIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Zone de protection radioélectrique

PT3 - SERVITUDES ATTACHÉES AUX RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Câble P.T.T / T.R.N.



Robinson (gare RER B)

Saint-Denis (gare RER B)

Bourg-la-Reine (gare RER B)